





# Académie du Climat

---



# PROGRAMME DES CONFÉRENCES

## HOTEL DE VILLE

Salon  
Georges  
Bertrand

**9h00** Conférence d'ouverture

**10h30** Comment se lancer dans un projet de rénovation lorsque l'on est une petite copropriété (moins de 30 logements) ?

**11h30** La ventilation collective : retours d'expériences de copropriétés de 1900 à nos jours

**12h30** Les expertises sur mesure au service des travaux de rénovation en copropriété

**14h00** Végétaliser sa copropriété avec le dispositif CoprOasis

**15h00** Installer un mode de chauffage renouvelable dans son immeuble

**16h30** Améliorer la gestion des déchets dans son immeuble

**17h30** Propriétaires bailleurs : les aides financières disponibles pour vos projets de rénovation énergétique

## ACADEMIE DU CLIMAT

Salle  
Pépinère

**9h30** Vélos en copropriété : enjeux, conseils, aides pour l'aménagement d'espaces de stationnement

**10h30** Comment construire un projet de rénovation avec son syndic ?

**11h30** Installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de sa copro, c'est possible !

# Conférence

---

**Vélo en copropriété :  
Enjeux, conseils, aides pour  
l'aménagement d'espaces de  
stationnement**



# Internant·es



**Caroline BOUSSAC**

Conseillère en aménagement de parking vélo –  
Clap Vélo



**Pierre LAUNAY**

Chef de Projet - Direction de la Voirie et des  
Déplacements



**Elisabeth FLICHY**

Chargée de mission  
Accompagnement des copropriétés



## QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Parisienne du Climat accompagne la mise en œuvre des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris.

Elle mène de nombreuses actions en lien avec les enjeux environnementaux de la ville dense, du bâti et de l'énergie, tant en matière d'atténuation que d'adaptation au changement climatique.

**Guichet unique de la rénovation énergétique à Paris,**  
l'Agence fait partie du réseau des **Espaces Conseil**  
**France Rénov'**



# Vélo en copropriété

## Installer des stationnement vélos en copropriétés c'est :

- Favoriser les mobilités douces des habitants de l'immeuble
- Permettre d'améliorer notre cadre de vie et réduire les émissions de CO2
- Co-bénéfiques : bonne santé, déplacement efficace, économies...



# Les stationnements vélos en copropriétés

# Guide juridique



## Obligation de débat

Le sujet du stationnement vélo doit être évoqué en AG dès lors que la copropriété comprend des places de voiture et aucun local vélo



## Financement restreint

Un groupe de copropriétaires peut financer le projet (déconseillé)



## Neuf : obligations renforcées

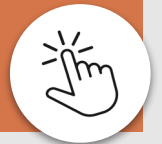
Depuis 2010 puis juin 2022 : parking vélo obligatoire avec 1 place/logement  $\leq 2$  pièces, 2 places/logement  $\geq 3$  pièces



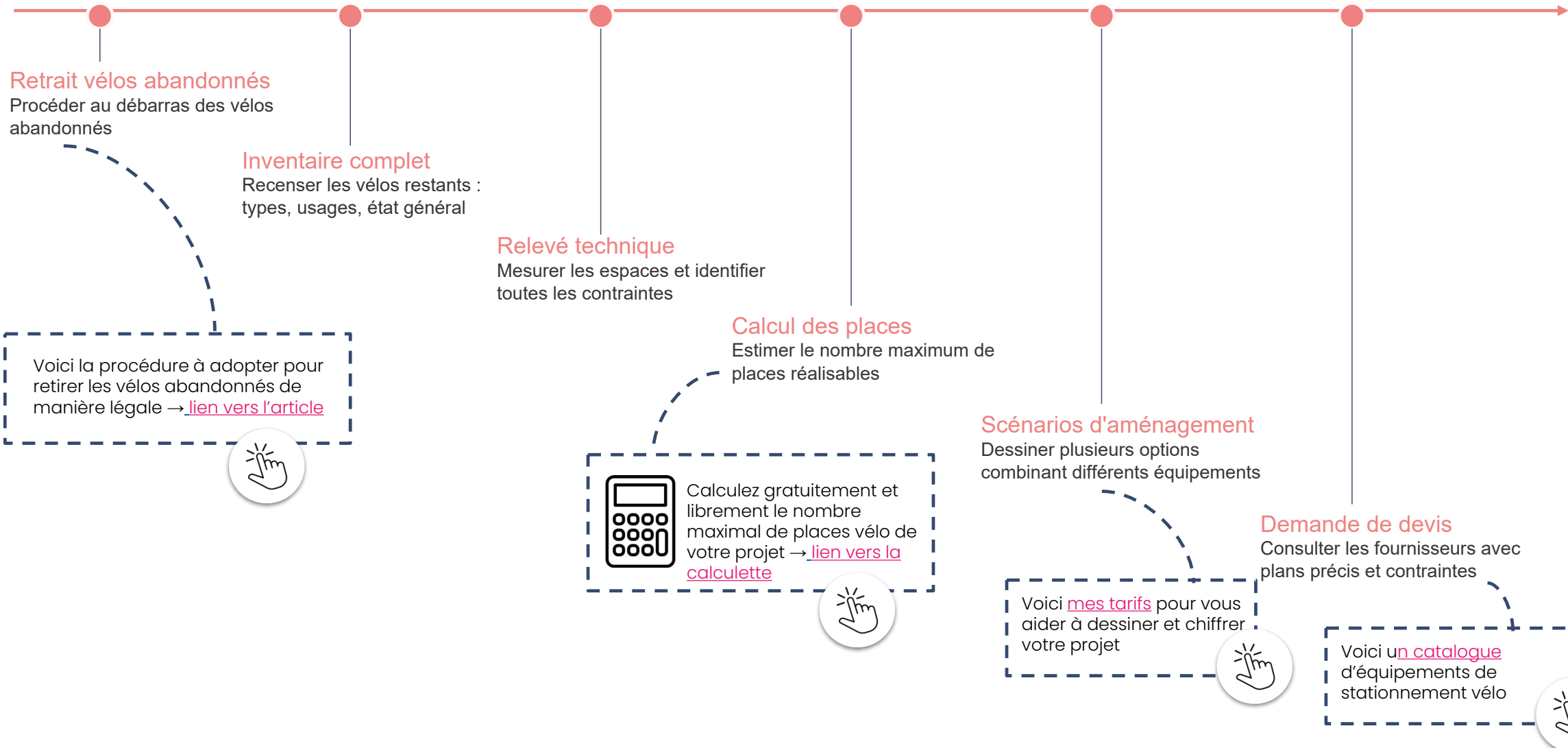
## Vote en AG

L'installation d'un parking vélo en copropriété se vote à la majorité simple (art. 24) s'il s'agit d'utiliser un espace existant, à la majorité absolue (art. 25) si des travaux transforment un espace commun, et à la double majorité (art. 26) si une modification du règlement de copropriété est nécessaire.

**COMMENT AMÉNAGER  
UN PARKING VÉLO EN  
COPROPRIÉTÉ : GUIDE  
COMPLET 2026  
(OBLIGATIONS, ÉTAPES,  
COÛTS)**



# La méthode en 6 étapes



# Les bonnes pratiques

Il ne suffit pas d'installer des racks pour gérer le stationnement vélo. Il est important de fixer des règles entre voisins et de les faire respecter. Voici quelques astuces pour que le parking vélo devienne un lieu de vie et non une zone de non-droit squattée par des vélos abandonnés.

## Le règlement intérieur

Les vélos doivent être en bon état, étiquetés et utilisés régulièrement

## 1er arrivé, 1er servi

Pas de places attitrées mais des vélos utilisés régulièrement

## Le partage de vélos

Partager un vélo mécanique et enfant entre utilisateurs occasionnels

## Retrait des vélos abandonnés

Une fois par an, retirer les vélos que personnes ne souhaitent garder. (et donner les)

# Les erreurs à éviter



La quantité au  
détriment de la  
qualité



Ne rien faire car  
impossible de  
faire parfait



Ne pas encadrer  
l'usage du  
parking vélo

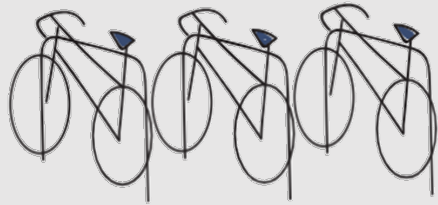


Choisir un  
mauvais  
emplacement



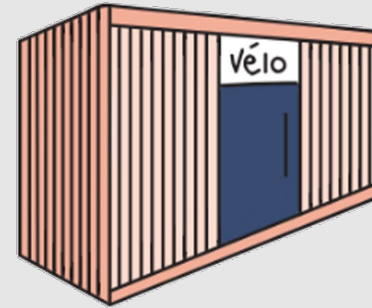
Installer des  
équipements  
bas de gamme

# Les solutions techniques



## Supports de stationnement avec attaches 3 points :

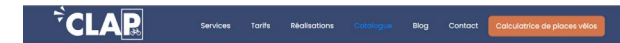
- arceaux
- rateliers
- supports verticaux
- racks double niveaux



## Abris vélos :

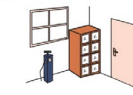
- consigne sécurisée
- auvent
- box individuel

Besoin d'un outil simple et intuitif pour trouver des fournisseurs et les comparer ?



## Catalogue – Stationnement vélo

Une sélection complète d'équipements de stationnement vélo issus de multiples fournisseurs. Ce catalogue classe les solutions par arceaux, abris, consignes sécurisées, bornes de réparation et accessoires. Comparez facilement les modèles pour choisir les équipements adaptés à votre projet d'aménagement de parking vélo sécurisé.



### Equipements de services

Ces équipements permettent aux cyclistes d'entretenir leur vélo, de ranger leurs casques et de recharger leur VAE.

[DÉCOUVRIR LE CATALOGUE](#)



### Abris & Auvents pour vélo

Ce catalogue réunit une gamme d'abris vélo, consignes individuelles ou collectives et box sécurisés, disponibles en plusieurs designs, finitions et dimensions.

[DÉCOUVRIR LE CATALOGUE](#)



### Supports d'attache

Ce catalogue regroupe une sélection de supports d'attache vélo : arceaux, rateliers, racks simples ou double niveau et supports verticaux adaptés à tout type de vélos.

[DÉCOUVRIR LE CATALOGUE](#)

# Retour d'expériences



## PARIS 13 - 43 lots

Installation de 19 places  
(10 à l'intérieur + 9  
intérieur)

*Financement AlvéolePlus et Ville de  
Paris (en cours)*



## PARIS 14 - 127 lots

Création de 60 places sous  
un porche à l'entrée de la  
résidence

*Financement AlvéolePlus  
& Ville de Paris*



## PARIS 15 - 15 lots

Création de 14 places sous  
auvent dans un cour au  
dessus d'un parking auto

*Financement AlvéolePlus  
& Ville de Paris*



Envie de mesurer les  
chances de votre  
copropriété de faire  
passer un projet de  
parking vélo en AG ?  
[Cliquez ici](#) ou scanner  
le QR code

## Deuxième partie

# Les aides mobilisables

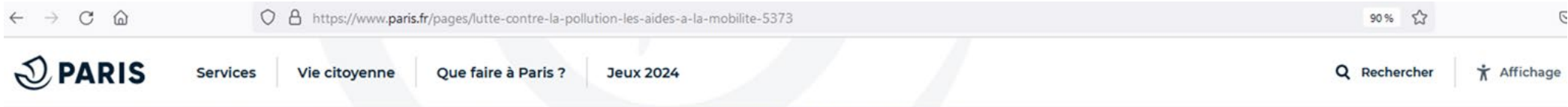
## Des aides à destination :

- Des particuliers
- Des professionnels
- Des habitats collectifs

## Des aides pour financer :

- L'achat de véhicules
- L'apprentissage du vélo
- L'aménagement de locaux
- Etc.

**→ Objectif : lever tous les freins aux mobilités propres**



SERVICE

## Vélo électrique, vélo cargo, stages d'apprentissage... Les aides financières pour inciter à des mobilités propres

🕒 Mise à jour le 05/02/2025

### Sommaire

- Pour les particuliers
- Pour les habitats collectifs
- Pour les professionnels
- Foire aux questions

Vélos à assistance électrique, vélos cargos, découverte de l'offre Mobilib'... Découvrez les aides financières de la Ville de Paris pour inciter à utiliser des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.

### Parcours de demande d'aide

- **Instruction des aides en régie :**  
à l'Agence de la Mobilité de la DVD

- **Délais :**

- **Réponse à la demande d'aide dans un délai de 2 à 3 semaines** (éventuellement, demande de compléments)
- Une fois la demande acceptée : **versement de l'aide dans un délai de 4 à 6 mois** (virement DGFIP)

1



**Je choisis le service numérique « Aides financières à l'écomobilité »**  
<https://eco-mobilite.paris.fr/>

2



**Je m'identifie sur Mon Paris ou je crée mon compte**  
Accéder à la plateforme [Mon Paris](#)

3



**Je remplis le formulaire**  
et je joins les justificatifs demandés  
*Je reçois un email accusé de réception*

4



**La Ville de Paris traite mon dossier et me demande des pièces complémentaires si besoin**

5




**Je reçois un email qui m'informe que ma demande est acceptée ou rejetée**

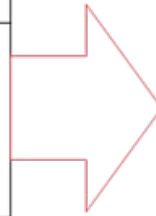
6



**Si ma demande est acceptée, je reçois l'aide sur mon compte**  
Dans un délai variable selon la période, précisé dans l'encadré sur cette page

**Objectif :** accompagner le déploiement de parkings vélos dans les habitats collectifs, pour libérer l'espace public et offrir aux parisiens des solutions de stationnement sécurisées pour leurs vélos

	
<b>Quoi ?</b>	<b>Travaux d'installation d'un abri vélo sécurisé</b>
<b>Combien ?</b>	50% prix HT max. <b>2 000 €</b>
<b>Qui ?</b>	L'aide doit être demandée par le <b>gestionnaire de l'habitat collectif</b> : bailleur, syndic professionnel, syndicat des copropriétaires ou syndic bénévole



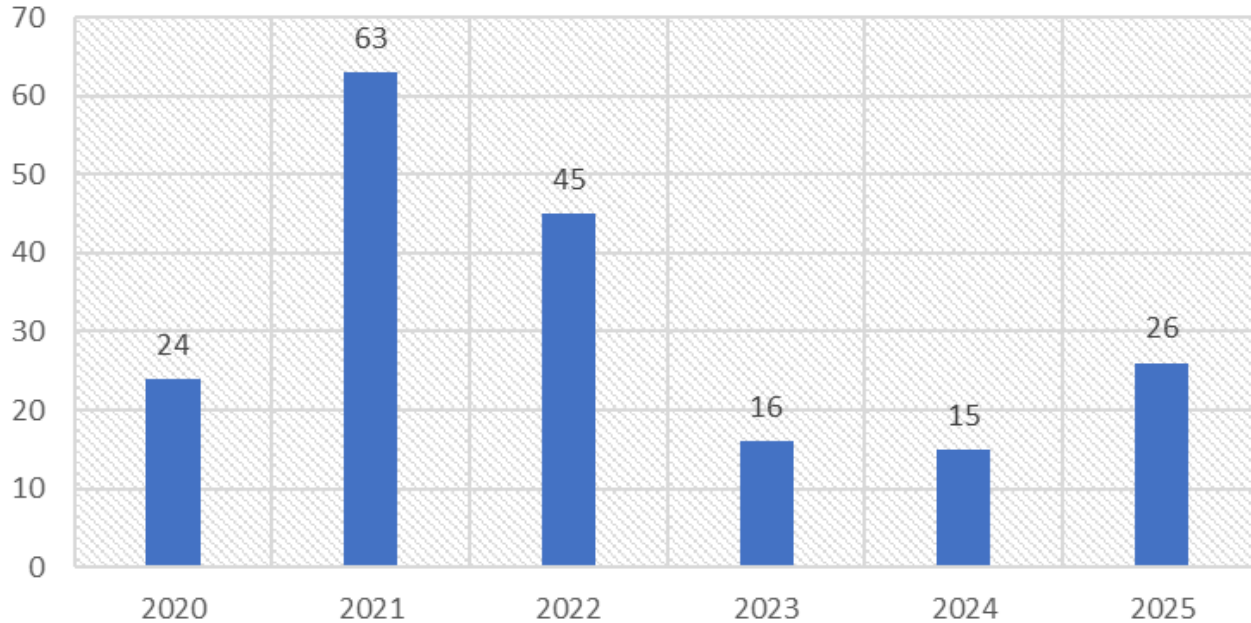
L'abri vélos sécurisé créé doit être créé **à l'adresse de l'établissement parisien** et doit impérativement respecter les **critères ci-après** :

- L'abri vélos doit être installé dans un **lieu sécurisé** (local ou cour fermé par code, badge ou clef) ;
- Des **arceaux vélos doivent être scellés dans le sol ou sur les murs** afin de pouvoir y accrocher les vélos de façon sécurisée, à l'aide d'un cadenas par exemple ;
- Si l'abri vélos est réalisé dans un lieu ouvert, comme une cour intérieure, une **protection aux intempéries doit être installée**. Celle-ci doit couvrir toute la longueur du vélo ;
- Des **vélos adultes** doivent pouvoir s'y stationner.

## Justificatifs à fournir :

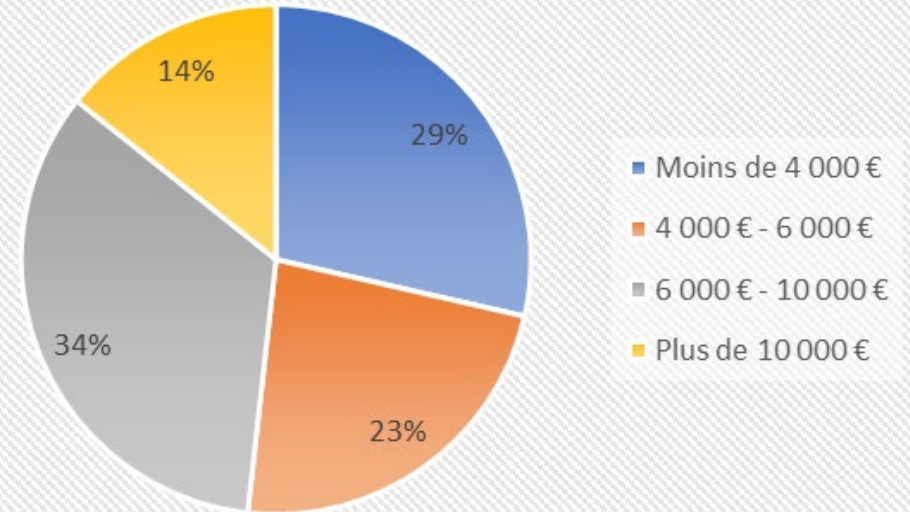
- Justificatifs d'identité et coordonnées bancaires :
  - Contrat de syndic ou PV d'AG (sauf pour les bailleurs sociaux), en vigueur au moment du dépôt du dossier, mentionnant explicitement le nom du syndic en charge de la gestion de la copropriété et la date de fin de contrat
  - KBIS du syndic en charge de la gestion de la copropriété (sauf pour les bailleurs sociaux), de moins de 3 mois la date de la demande
  - Fiche INSEE du syndic ou bailleur (le cas échéant), de moins de 1 mois à la date de la demande
  - Fiche INSEE du syndicat des copropriétaires (le cas échéant, sauf bailleurs sociaux), de moins de 1 mois à la date de la demande
  - Fiche synthétique de l'immeuble (sauf bailleurs sociaux)
  - Coordonnées bancaires (RIB)
- Justificatifs de réalisation des travaux :
  - **Facture mentionnant la nature de travaux réalisés, notamment l'installation des équipements permettant le stationnement des vélos**
  - **Photo avant travaux :** futur lieu d'implantation de l'abri vélo sécurisé
  - **Photo après travaux :** abri vélo finalisé

Nombre d'aides accordées



→ **189 aides accordées**  
entre 2020 et 2025

Montant total des travaux



→ Montant moyen des travaux  
subventionnés : 6 852 €

Merci !

# Conférence

---

## Comment construire un projet de rénovation avec son syndic ?



# Intervenantes



**Mihaela VIDAL**

Conseillère Eco rénovation

**EVORIEL**



**Claire DE UBEDA**

Chargée des relations avec les acteurs de  
l'immobilier



## Pourquoi améliorer la performance énergétique d'un immeuble ?

- Améliorer le confort des logements
- Faire des économies d'énergie
- Préserver la santé des occupants
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Augmenter la valeur immobilière des biens
- Répondre aux obligations réglementaires



## Focus sur La Loi Climat et Résilience

### Au niveau individuel

#### Gel du loyer des passoires énergétiques

**25 août 2022** : interdiction d'augmenter le loyer des logements considérés comme des passoires énergétiques - ou logements non décents (classes F et G)

#### Interdiction de mise à la location

**2023** logements en classe G dont la consommation est supérieure à 450 kWh/m<sup>2</sup>

**2025** tous les logements en classe G

**2028** logements en classe F

**2034** logements en classe E

### Au niveau collectif

#### Plan Pluriannuel de Travaux

**2023** copropriétés de plus de 200 lots

**2024** copropriétés entre 50 et 200 lots

**2025** copropriétés de moins de 50 lots

-> Tous les 10 ans

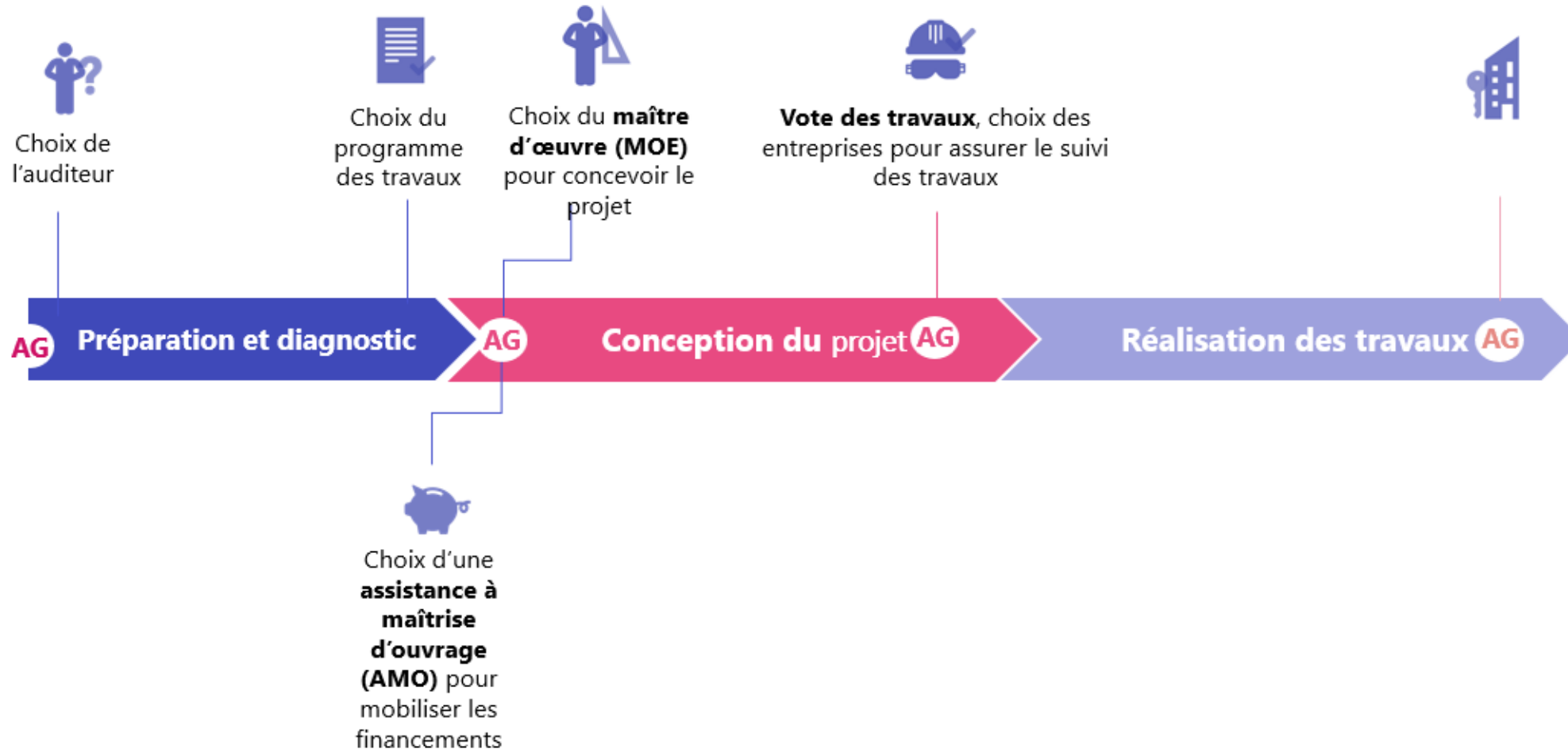
#### DPE Collectif

**2024** copropriétés de plus de 200 lots

**2025** copropriétés de 51 à 200 lots

**2026** pour les autres

-> Tous les 10 ans  
(sauf bâtiments classés A, B ou C)



## **« Une rénovation globale sera beaucoup trop cher, même pas la peine d'engager des études »**

- Des aides sont possibles, vous aurez tous les éléments financiers en main pour prendre votre décision en AG

## **« On préfère faire les travaux petit à petit »**

- Au final les travaux réalisés au coup par coup reviennent toujours plus cher et vous risquez de passer à côté des aides financières.

## **« J'ai jamais droit à rien, les aides c'est toujours pour les autres »**

- Les aides collectives sont pour tout le monde: propriétaires occupants, bailleurs, locaux professionnels et commerciaux, quels que soient les revenus

## **« C'est trop compliqué, les dispositifs changent tout le temps »**

- Votre AMO est là pour mobiliser toutes les aides possibles. Les dispositifs en faveur des copropriétés sont plutôt stables et favorables.

## Le conseil syndical

### Un acteur clé

Le **conseil syndical** est un acteur incontournable de la copropriété. Ses missions principales sont :

- **Assister le syndic et contrôler sa gestion.**
- **Émettre des avis** et être **obligatoirement consulté en cas de travaux.**
- **Veiller à la conformité des actions** avec les décisions votées en assemblée générale.

**Dans un projet de rénovation énergétique, son rôle est renforcé :**

- **Portage du projet** : il joue un rôle moteur pour impulser la dynamique.
- **Communication et mobilisation des copropriétaires** : il informe, sensibilise et fédère autour du projet.
- **Interlocuteur de proximité** : il reste le point de contact privilégié pour les copropriétaires. Grâce à sa connaissance des copropriétaires, il peut orienter les plus en difficulté vers l'opérateur AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).

**Sans conseil syndical mobilisé pas de projet de rénovation énergétique**

## L'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO)

### Le copilote du projet

Son rôle lors d'une rénovation énergétique

- Un **accompagnement technique** : aide à l'élaboration d'un programme de travaux permettant d'atteindre au moins 35% de gain énergétique et suivi de la réalisation des travaux.
- Un **accompagnement social** : réalisation d'une enquête sociale afin de connaître l'occupation de la copropriété et de déterminer l'éligibilité des copropriétaires aux aides individuelles.
- Un **accompagnement financier** : élaboration du plan de financement et montage des dossiers de demande d'aide et de financement (éco-prêt à taux zéro, préfinancement, tiers financement, etc.).



## Un exemple concret

**RESIDENCE ANVERS**  
4 Place d'Anvers  
75009 PARIS

### PROFIL DE LA RÉSIDENCE

ANNÉE DE CONSTRUCTION: 1880

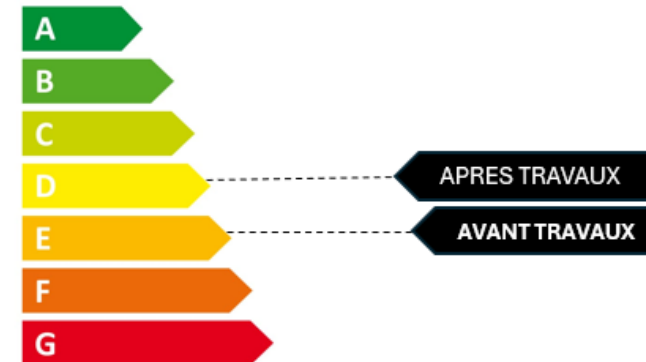
TYPE DE CHAUFFAGE: Individuel

NOMBRE DE BÂTIMENTS: 1

NOMBRE DE LOGEMENTS: 16

+  
**40%**  
D'économies  
d'énergie  
attendues

### ÉTIQUETTE ÉNERGÉTIQUE:



### PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS

- ❖ Isolation thermique par l'extérieur des façades
- ❖ Isolation des planchers bas sur caves
- ❖ Isolation des toitures-terrasses
- ❖ Mise en place d'une ventilation mécanique hygroréglable de type B
- ❖ Plomberie

		
<b>Coût global de l'opération</b> <b>98 3113 € TTC</b>	<b>Aides financières collectives</b> <b>196 421 €</b>	<b>Quote-part moyenne</b> <b>48000 € TTC</b>





# EVORIEL: ACTEUR CLÉ DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN COPROPRIÉTÉ

## Groupe immobilier majeur

EVORIEL acteur majeur des services immobiliers et de l'administration de biens au travers de ses réseaux d'agences Lamy, Oralia et Richardière avec ses 200 agences et 3 100 collaborateurs en France.

## Leader en rénovation énergétique

Le groupe est engagé depuis 2018 dans deux Green Deals pour améliorer la performance énergétique des copropriétés. En 2024, 69 projets de rénovation énergétique globale ont ainsi été votés dans le Groupe, représentant plus de 5 000 logements. Ces projets viennent s'ajouter aux 700 copropriétés et 43 000 logements qui sont accompagnés dans des projets de travaux de rénovation d'envergure par les gestionnaires du Groupe.

## Accompagnement sur mesure

EVORIEL propose un soutien adapté à chaque étape des projets, grâce à ses équipes d'experts et partenaires locaux quelque soit la typologie et la taille des copropriétés.

## Rôle central du syndic

Le syndic véritable chef d'orchestre coordonne les intervenants du projet garantissant cohérence et efficacité dans les rénovations énergétiques.



## QUI SOMMES-NOUS ?

Association créée à l'initiative de la Ville de Paris pour accompagner la **mise en œuvre de son plan climat,**

**Guichet unique de la rénovation énergétique à Paris,** l'APC fait partie du réseau des espaces France Rénov'.



Agence  
Parisienne  
du Climat

avec



France  
Rénov'

Le service public pour mieux  
rénover mon habitat

# Conférence

---

**Installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de sa copropriété, c'est possible !**



# Intervenants



**Gaëtan COLLIN**



**Damien LARROQUE**



**Marc TEILLOT**



## À quoi ça sert concrètement ?

1

### PRODUIRE

de l'énergie solaire

Les panneaux sur le toit convertissent le soleil en électricité utilisable directement par l'immeuble.

2

### ÉCONOMISER

sur les charges communes

L'électricité autoproduite alimente l'éclairage, l'ascenseur, les pompes...  
Facture réduite = charges en baisse.

3

### VALORISER

le patrimoine collectif

DPE collectif amélioré, image verte, résilience face aux hausses tarifaires. Un investissement durable.

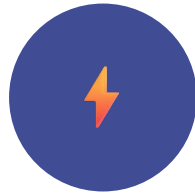
## Comment ça fonctionne ?

### Autoconsommation



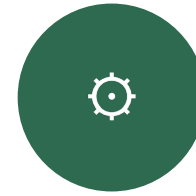
#### Panneaux sur le toit

11 modules bifaciaux



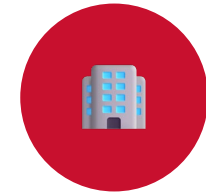
#### Onduleurs (microonduleurs)

Conversion DC → AC



#### TGBT de l'immeuble

Tableau général BT



#### Parties communes

Éclairage, ascenseur...

**100% de la production est autoconsommée sur site · Raccordement ENEDIS inclus · Monitoring temps réel**

# Un investissement qui valorise l'immeuble

## DPE collectif amélioré

Réduction de l'empreinte carbone des parties communes. Meilleure étiquette énergie pour l'immeuble.

## Résilience tarifaire

Production locale = indépendance partielle face aux hausses du prix de l'électricité (+2%/an estimé).

## Attractivité du bien

Argument de vente et de location. La copro démontre un engagement concret dans la transition énergétique.

## Engagement Paris Climat

Cohérence avec les objectifs climatiques de Paris. Réduction des émissions CO<sub>2</sub> liées à l'électricité collective.

LE PROJET

# Rue Dareau

49/51 · Paris 14e

Visite de site · Équipements · Budget · Rentabilité

## L'impact sur vos charges

**Projet Dareau**

**1 320 €**

d'économies dès la 1ère année

**30 800 €**

économies cumulées sur 20 ans

### Hypothèses de calcul :

Production annuelle **5 500 kWh**

Prix de l'électricité **240 €/MWh**

Hausse tarifaire **+ 2 % / an**

Autoconsommation **100%**

Durée de vie **30 ans**

# La visite de site : le point de départ

## Ce que nous vérifions

- ✓ État et étanchéité de la toiture
- ✓ Charge admissible (min. 15 kg/m<sup>2</sup>)
- ✓ Orientation et pente
- ✓ Masques solaires / ombrages
- ✓ Distance au TGBT
- ✓ Contraintes PLU / ABF

## Ce qu'on a trouvé rue Dareau

- ✓ Toiture-terrace bitumineuse en bon état
- ✓ Orientation plein sud favorable
- ✓ 11 panneaux possibles sur la surface disponible
- ! Distance TGBT importante → raccordement adapté (poste le plus coûteux)
- ! Risque ABF → inclinaison réduite pour limiter l'impact visuel depuis la rue

## L'implantation retenue



**11 panneaux · 5,5 kWc**

Surface utilisée **~65 m<sup>2</sup>**

Nb de panneaux **11**

Puissance unitaire **500 Wc**

Puissance totale **5,5 kWc**

Orientation **Plein Sud**

Inclinaison **Réduite (ABF)**

Intégration **CS+ autoportant**

# Les équipements : qualité et durabilité

## Modules Photovoltaïques

DMEGC · biverre bifacial 500 Wc

Technologie	<b>Biverre bifacial</b>
Puissance	<b>500 Wc</b>
Rendement max.	<b>22,6 %</b>
Garantie produit	<b>25 ans</b>
Garantie puissance	<b>30 ans</b>
Certifications	<b>IEC 61215, IEC 61730</b>

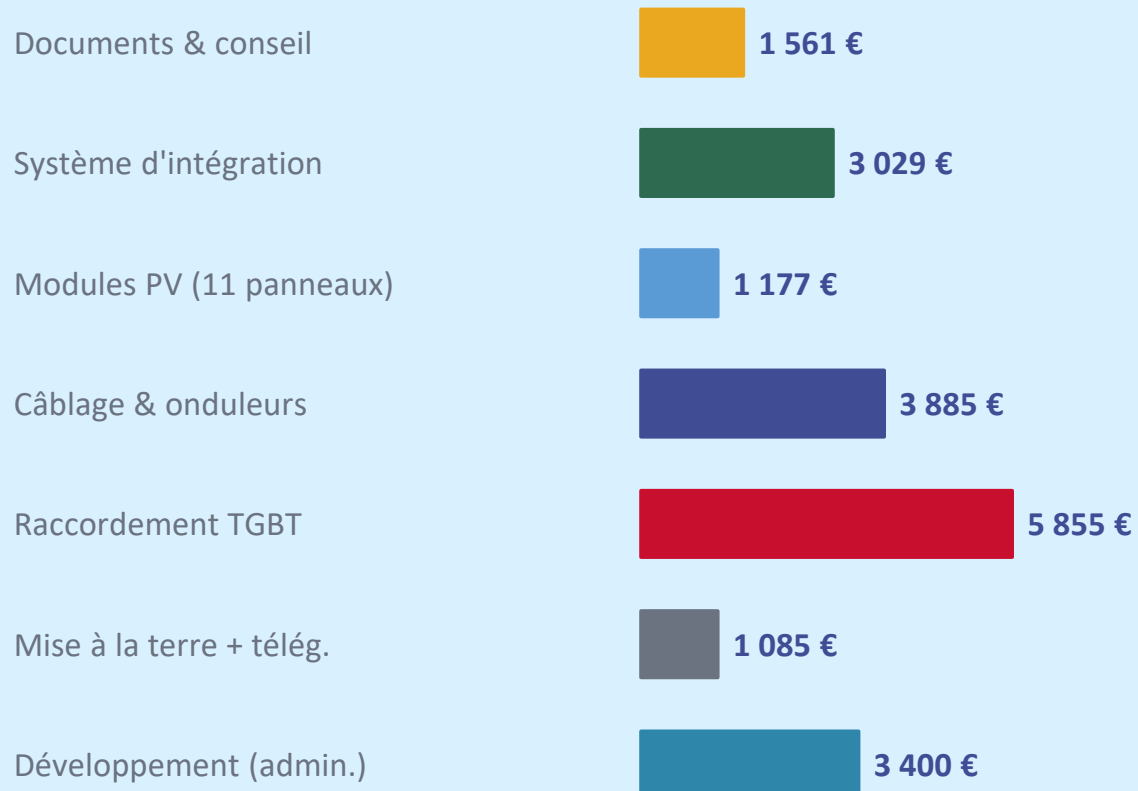
## Micro-onduleurs

Enphase IQ8P · 1 par panneau

Configuration	<b>1 micro-onduleur/panneau</b>
Avantage	<b>Performance optimale</b>
Technologie	<b>Smart grid ready</b>
Garantie	<b>25 ans</b>
Monitoring	<b>Temps réel via app</b>
Sécurité	<b>Arrêt urgence intégré</b>

# Le budget du projet

## Détail des postes (HT)



## INVESTISSEMENT TOTAL

# 19 992 € HT

≈ 23 990 € TTC (TVA 20%)

## Comment financer ?

- Fonds travaux de la copropriété
- Emprunt collectif (Éco-PTZ copro)
- Appel de fonds en AG

## Rentabilisé en moins de 14 ans

**< 14 ans**

retour sur investissement

*Point d'équilibre à l'année 14 : 20 520 € d'éco.  
cumulées*

**30 ans**

durée de vie garantie

*25 ans garantie produit · 30 ans garantie puissance*

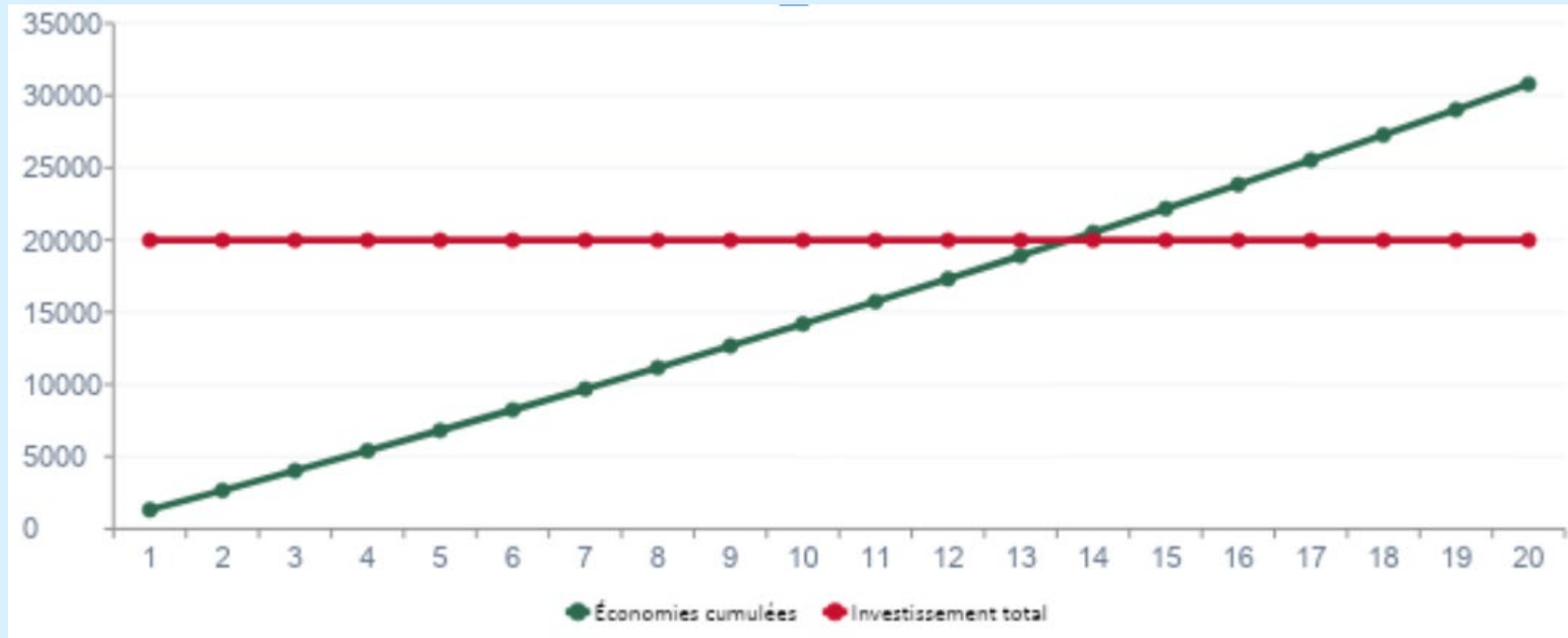
**+ 16 ans**

de production 'gratuite'

*Après amortissement : 16 ans sans coût de  
production*

Hypothèses : coût total 19 992 € HT · 100% autoconsommé · tarif 240 €/MWh · hausse +2%/an · production 5 500 kWh/an · économies cumulées à 20 ans : 30 801 €

## Les économies cumulées sur 20 ans



# De l'idée à la mise en service

## Vote en Assemblée Générale

Travaux sur parties communes → majorité de l'article 24 (voix des copropriétaires présents ou représentés). Greenbirdie accompagne la copro dans la préparation du dossier AG.



## EN RÉSUMÉ

Le projet 49/51 rue Dareau en 5 chiffres clés

**5,5 kWc**

11 panneaux  
bifaciaux 500 Wc

**5 500 kWh**

produits par an  
autoconsommés

**≈ 20 000 €**

investissement HT  
constr. + développement

**< 14 ans**

retour sur  
investissement

**30 800 €**

économies  
cumulées 20 ans